

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

Présents : Roland PY, Jack AUZANNET, Jean-Michel BARONI, Sylvie BATICLE, Jordan BETHMONT, Marta CASQUEIRO, Sophie DA SILVA, Justine LEOBON, Marlène LEROYER, Nicolas MELOT, Patrice SAUBATTE, Eunice TRAJKOVIC, Luc VILLEMIN, Michèle GRENEAU, Estelle-Sarah BULLE, Jean-François COCHET

Pouvoir : Jean-Yves TROTTIER à Roland PY

Absent excusé : Guy LUBACZEWSKI

Secrétaire : Marta CASQUEIRO

Délibération n° 2014/16 du Compte Administratif 2013

Présentation du Compte administratif 2013 par M. BARONI, hors de la présence de Michèle GRENEAU, Maire sortant.

APPROUVÉ par 14 voix pour et 3 abstentions

Résultat de clôture 2012	327 468,51 €
Investissement	32 283,36 €
Fonctionnement	295 185,15 €
Part affectée à l'investissement	278 800,15 €
Résultat de l'exercice 2013	286 094,87 €
Investissement	111 015,12 €
Fonctionnement	175 079,75 €
Résultat de clôture 2013	334 763,23 €
Investissement	143 298,48 €
Fonctionnement	191 464,75 €

Délibération n° 2014/17 du compte de gestion 2013

A l'identique du compte administratif 2013, compte **APPROUVÉ** par 14 voix pour et 3 abstentions

Délibération n° 2014/18 Affectation du résultat 2013

Excédent de fonctionnement de 191 464,75 € ;
Affectation du Budget primitif ainsi qu'il suit :

Affectation en investissement (compte 1068) :	175 080,00 €
Report de fonctionnement :	16 384,75 €

APPROUVÉ par 14 voix pour et 3 abstentions

Délibération n° 2014/019 Approbation du budget primitif 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement : 295 185,15 €
Dépenses et recettes d'investissement : 278 800,15 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, **APPROUVE**, par 15 voix pour et 2 abstentions le budget primitif 2014 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement 2 124 426,00 € tant en recettes qu'en dépenses,

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement 748 278,53 € tant en recettes qu'en dépenses,

Délibération n° 2014/020 Approbation du Compte de Gestion Assainissement 2013

Résultat de clôture de l'année 2012 : 219 620,00 €
Investissement : 214 597,36 €
Fonctionnement : 5 022,96 €
Part affectée à l'investissement : 5 022,96 €

Résultat de l'exercice de l'année 2013 :
Investissement : 20 236,89 €
Fonctionnement : 38 643,25 €

Résultat de clôture de l'année 2013 :
Investissement : 234 834,25 €
Fonctionnement : 38 643,00 €

Le Conseil municipal **APPROUVE** par 15 voix pour et 2 abstentions le compte de gestion assainissement 2013 établi par M. le Receveur de Louvres.

Délibération n° 2014/021 Approbation du Compte Administratif Assainissement 2013

Résultat de clôture de l'année 2012 : 219 620,00 €
Investissement : 214 597,36 €
Fonctionnement : 5 022,96 €
Part affectée à l'investissement : 5 022,96 €

Résultat de l'exercice de l'année 2013 :
Investissement : 20 236,89 €
Fonctionnement : 38 643,25 €

Résultat de clôture de l'année 2013 :
Investissement : 234 834,25 €
Fonctionnement : 38 643,00 €

Hors de la présence de Mme Michèle GRENEAU, Maire sortant, le Conseil municipal **APPROUVE** par 14 voix pour et 3 abstentions le compte de gestion administratif assainissement 2013.

Délibération n° 2014/022 Affectation du résultat 2013 - Budget Assainissement

Il est demandé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de clôture de l'exercice 2013 dans le cadre du budget primitif ainsi qu'il suit :

Affectation en investissement (compte 1068) : 38 643,25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **APPROUVE** par 14 voix pour et 3 abstentions, l'affectation du résultat 2013 commune.

Délibération n° 2014/023 Approbation du budget primitif 2014 - Assainissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2014 comme suit :
Que soient repris dans le budget primitif 2014 les résultats de clôture de l'exercice 2013,
Que l'excédent de fonctionnement soit la somme de 38 643,25 € a été affectée en investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE, par 14 voix pour et 3 abstentions

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
39 380, 47 € tant en recettes qu'en dépenses,

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement
256 797,79 € tant en recettes qu'en dépenses,

Délibération n° 2014/024 Taux des Taxes Locales

Compte tenu des éléments et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 12,46 %
- Foncier bâti : 18,70 %
- Foncier non bâti : 59,39 %

Délibération n° 2014/025 Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations énumérées dans la délibération.

Délibération n° 2014/26 Changement d'adresse du siège social de la CARPF

A la demande de M. le Maire, Conseil municipal **APPROUVE**, à l'unanimité cette modification statutaire.

Délibération n° 2014/027 Subventions aux Associations

- Association Culturelle les Rossignols	3 000,00 €
- Détente et Bonne Humeur	700,00 €
- Les 3 Sources	700,00 €
- Association St Aquilin	700,00 €
- Atout Chœur	4 800,00 €
- Passion Danse	120,00 €
- Vovinam Viet Vo dao	1 200,00 €
- Tige de Selle	1 200,00 €
- Fontenay Football Club	7 500,00 €
- Club de Rugby	900,00 €
- FCPE	500,00 €
- Club de Judo	1 150,00 €
- CAS du personnel communal	5 500,00 €
- Amicale des Pompiers	50,00 €
- DDEN	60,00 €
- FNAM Anciens Combattants de Puisieux	185,00 €
- FNATH Louvres	70,00 €
- Ligue contre le cancer	150,00 €
- Cercle des Médaillés	100,00 €

Fin de la séance